



Compte rendu du Comité d'Établissement pôle Sud-Ouest du 12 juillet 2018

CE en juillet, rangs clairsemés !

Près de la moitié des élus pointait aux abonnés absents et nous n'étions pas les derniers, ça sentait bon l'été à l'heure d'ouvrir ce CE. Au sommaire de cette plénière : le projet NoA suite, le schéma directeur immobilier de FTV, le projet de COM en Occitanie, les compétences complémentaires PTA suite, les contrats d'alternances à venir et les comptes du CE.

NoA suite :

Initialement prévu fin juin, le conventionnement de NoA devrait être validé par le CSA le 18 juillet prochain. En attendant, le projet continue à prendre forme. Les réglages techniques sont quasi terminés et les canaux de diffusion sur les box des différents FAI connus : 455 (SFR), 326 (Free), 339 (Orange) et 377 (Bouygues).

La séance a surtout permis de prendre connaissance de la grille de programme de cette future offre de télévision de plein exercice. Comme annoncé, les rediffusions occupent la très grande majorité des cases. La fabrication en propre sera elle d'une heure en moyenne par jour sur l'ensemble de la semaine, week-end compris. Elle regroupe les programmes courts, fils rouges, modules webcam, « pastilles » extraites de Cap sud-ouest ou pêché gourmand, les débats Citoyen et Doc, des pages hebdo sur l'info et le sport le samedi et le dimanche, des enregistrements musicaux et des modules longs sur des thématiques comme le littoral, l'emploi ou encore l'innovation.

A l'instant T, le nombre de volontaires s'établissait à 69 dont 56 pour l'activité chargée de conception multimédia. Sur ces 56, 24 sont des journalistes et 9 d'entre eux se sont déclarés volontaires pour effectuer des fils rouges (pour rappel, en l'état actuel du projet, l'apport en « frais » sur NoA c'est tout sauf de l'info!). Les formations ont débuté en juin et vont se poursuivre selon un dispositif censé s'adapter aux situations particulières des uns et des autres. Les premières répétitions antenne sont prévues à partir du 20 Août.

Immobilier : un schéma directeur évolutif

Avec la création du groupe FTV, un schéma directeur a été élaboré pour appréhender les investissements à venir, rénovation ou construction, sur toutes les implantations. Dans le Sud-Ouest, cela va se concrétiser avec le déménagement programmé de la station de Poitiers dans des bâtiments neufs : 2077 m2 sur deux niveaux implantés dans une ZAC à proximité de la rocade . Ces nouveaux locaux bénéficieront ainsi d'une forte visibilité et ils devraient répondre au mieux aux besoins de fonctionnement pour des coûts moins élevés notamment

en matière de consommation énergétique. Le montage de l'opération est une première. La direction a en effet opté pour un BFA, un bail en l'état futur d'achèvement ce qui lui a permis de « piloter » de bout en bout ce programme. La livraison est prévue pour juillet 2020. France Télévision sera alors locataire pour 9 ans mais pourra ensuite devenir propriétaire si elle le souhaite.

Sur le reste du pôle, les premiers grands chantiers pourraient intervenir à partir de 2025 et en tout premier lieu à Toulouse et Bordeaux avec une approche évolutive. Le schéma directeur se doit de s'adapter à la stratégie de l'entreprise avec aujourd'hui la réforme attendue de l'audiovisuelle publique. En interne, les restrictions budgétaires risquent à terme de peser sur les implantations de l'entreprise, celles des régions étant peut être les moins menacées avec l'engagement pris d'une multiplication par 3 de la diffusion de programmes régionaux...En externe, la direction des IMG se doit désormais d'intégrer dans sa réflexion le développement en parallèle des implantations de Radio France et les économies qu'un regroupement des locaux peut générer mais rien à voir avec une fusion des antennes dicit Olivier Montels.

Projet de COM en Occitanie : ça avance...si,si !

Les échanges se poursuivent entre direction d'Occitanie et présidence du conseil régional. Carole Delga s'est tout de même étonnée des réactions suscitées en interne par le contenu de l'amendement adopté fin juin lors de la dernière plénière du conseil régional (cf le tract « entre rumeurs et fausses nouvelles, quel est l'avenir de France 3 Occitanie? ». Carlos Belinchon lui aurait expliqué que dans un contexte « anxigène » cet amendement avait été perçu par certains comme une tentative d'ingérence mais au-delà des contreparties exigées, le texte fixe aussi une échéance, avant la fin de l'année, pour aboutir à une signature. Un prochain rendez-vous est donc prévu dès la rentrée et devrait s'enchaîner avec d'autres durant l'automne pour finaliser le document. Le financement serait de l'ordre de 1,5 millions d'euros sur 3 ans.

Compétences complémentaires PTA suite

La direction s'apprête à verser d'ici la fin de l'été une rallonge conséquente pour les oubliés de la première régularisation rétro active sur la période 2013-2017. Certains s'estiment toutefois toujours lésés et le débat n'est pas encore définitivement clos. En attendant, la phase 2 de cet accord a débuté. Les besoins en UCC vont être identifiés région par région. S'ensuivront des appels à candidatures et la mise œuvre des formations nécessaires une fois ces candidatures validées par un jury.

Contrats en alternance : nouvelle vague

La particularité cette année, c'est que le COM signé en Nouvelle Aquitaine finance notamment 5 contrats en alternance pour NoA, 3 de journaliste et 2 de technicien. Après examen des candidatures (IJBA Bordeaux et lycée Cassin à Bayonne), la direction de Nouvelle Aquitaine n'a finalement retenu que deux alternants journalistes à l'IJBA, le troisième étant lui rattaché à l'IPJ Dauphine. Du coup ce sont trois alternants techniciens qui viendront prochainement s'ajouter aux effectifs dans le cadre de NoA.

En attendant 10 contrats ont été présentés, 7 pour l'Aquitaine dont 6 de journalistes et 3 pour l'Occitanie dont 2 de journalistes. Les élus ont rendu un avis positif à l'unanimité.

Les comptes du CE : en attendant le CSE...

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Anne Guille : 06 79 47 39 25 – Didier Givodan : 06 72 83 76 85

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)

Présentation comptable habituelle et détaillée, l'enveloppe consacrée aux œuvres sociales et plus particulièrement aux voyages a été largement abondée cette année, l'idée étant de consommer plus qu'à l'accoutumée avant le passage en CSE et la mutualisation des réserves de chacun des CE. A noter également que le nombre de repas servis est en constante progression à Bordeaux d'où une vigilance accrue sur le compte restauration correspondant. Pour l'approbation des comptes, les élus CGT ont voté pour (6 voix), CFDT, SNJ et SUD se sont abstenus (3 voix).

Prochain CE le 31 Août à Toulouse,
Vos élus et représentant syndical : Gilles Bernard et Karim Jbali.